

littoral

sud apaisé

**Plus de solutions de mobilité
et un stationnement réglementé**



INFORMATIONS CLIENTS ET VISITEURS

Saturation accès et stationnement
les samedis, dimanches et jours fériés :
privilégiez les transports publics
qui sont renforcés.

Chers clients et visiteurs ,

En raison des travaux de sécurisation des pollutions industrielles sur la route des Goudes, le stationnement est limité dans le Parc des Calanques. Lors des vacances scolaires, la fréquentation du secteur sera très importante, ce qui accentue les risques d'embouteillages et de saturation des parkings.

Une saturation des parkings est généralement constatée à la mi-journée lors des week-ends et jours fériés.

Nous vous conseillons donc vivement de vous garer en amont du Parc et de continuer votre trajet en transports publics : les samedis, dimanches et jours fériés à partir de 12h



La RTM a renforcé son offre de transports publics été comme hiver :

- ▶ **Bus 20 : toutes les 20 minutes jusqu'à 23h ,7j / 7,**
- ▶ **Bus 19 : horaires ajustés pour faciliter les correspondances avec le bus 20**



Des stations vélos électriques en libre service sont pérennisées :

- ▶ **LeVélo disponibles à la Madrague, Saména, l'Escalette, les Goudes, Callelongue.**
- ▶ **Les services Lime et Voi couvrent tout le littoral sud jusqu'à Callelongue**



Pour les automobilistes qui accèdent à la zone avant midi, nous rappelons l'emplacement des parkings visiteurs :

- ▶ **Calanque Blanche**
- ▶ **Escalette**
- ▶ **Parking adjacent au parking Napoléon**

A noter l'accès à la rue Pelaprat est interdite sauf aux ayant-droits

TOUT STATIONNEMENT SUR CHAUSSÉE EST INTERDIT : L'ACCÈS POMPIER ET SECOURS DOIT ÊTRE GARANTI POUR LA SÉCURITÉ DE TOUTES ET TOUS

